

Chers parents, nous avons reçu le « Projet du Protocole Sanitaire – Réouverture des écoles maternelles et élémentaires » du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ce dossier comporte 63 pages, il me semble donc important de vous relater sur ce document les étapes importantes.

Ce guide repose sur 5 principes généraux :

1- Le maintien de la distanciation physique

Il est demandé de respecter 1 mètre entre chaque enfant (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, ...).

Le mobilier et matériel non nécessaires seront isolés et les enfants ne pourront les utiliser (jeux de manipulation, jeux de société, ordinateurs ...). Les déplacements seront limités en classe, les enfants auront une place attribuée.

Les salles de sieste seront adaptées en maternelle dans le respect des distanciations sociales.

2- L'application des gestes barrière



Le lavage des mains devra être réalisé au minima :

- A l'arrivée : des bornes hydro alcooliques seront installées à chaque entrée avec la présence d'un enseignant et d'un agent de la ville.
- Lavage des mains au savon pendant 30 secondes, utilisation de papier jetable, avant et après : chaque récréation, chaque repas, chaque passage aux toilettes, chaque manipulation d'objets.
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.
- A la sortie de l'école.

Les échanges de jouets, crayons, ou tout autre matériel ne seront pas autorisés.

Le port du masque :

- Possible pour les élèves de l'élémentaire, mais fourni par les parents.
- Interdit pour les élèves de maternelle.
- Obligatoire pour les adultes de l'école.

3- La limitation du brassage des élèves

Les arrivées et les départs pourront se faire de façon échelonnée, la réunion avec la municipalité nous permettra de vous apporter des réponses sur ce point.

Les élèves seront répartis par jour de classe, les groupes seront constitués en fonction des réponses reçues au questionnaire. Sachez que nous essaierons au maximum de respecter vos demandes mais qu'il est possible que parfois certains points ne soient pas réalisables.

Les déplacements seront très limités dans l'enceinte de l'école, un marquage au sol permettra de comprendre les espaces retenus pour chacun.

Les récréations seront organisées par groupe de classe. Les ballons, les jeux de contacts, les vélos, la structure maternelle seront interdits.

Le passage aux toilettes se fera de façon contrôlée.

4- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

Les locaux seront régulièrement aérés. Les portes resteront ouvertes.

Les pièces qui ont été utilisées feront l'objet d'un bio nettoyage avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucidie pour les virus enveloppés.

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises seront faits au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Les zones fréquemment touchées (sanitaires, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, points de contact, matériel utilisé, ...) seront nettoyées plusieurs fois par jour.

5- L'information, la communication et la formation

Une signalétique sera mise en place dans tous les locaux de l'école.

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A NE PAS METTRE LEURS ENFANTS A L'ECOLE EN CAS D'APPARITION DE SYMPTOMES (TOUX, RHUMES, ...) EVOQUANT UN COVID-19 CHEZ L'ELEVE OU DANS LA FAMILLE DE L'ELEVE. CHAQUE FAMILLE DEVRA PRENDRE LA TEMPERATURE DE SON ENFANT AVANT DE PARTIR A L'ECOLE

Chaque parent devra fournir à son enfant des mouchoirs en papier jetable, le matériel nécessaire (trousse, crayon). Les enfants devront être habillés avec des vêtements simples afin qu'ils soient autonomes.

LES PARENTS ONT L'INTERDICTION DE PENETRER DANS L'ENCEINTE DE L'ECOLE. UNE FOIS LE PORTAIL FERME, AUCUN ACCES NE POURRA SE FAIRE. IL CONVIENT DONC DE RESPECTER LES HORAIRES COMMUNIQUEES.

Concernant les repas, la municipalité a opté pour les configurations suivantes :

- 2 ou 3 services à définir dans le restaurant scolaire
- Repas froid pour la première semaine et repas chaud simplifié par la suite servi dans des barquettes individuelles
- Couverts et serviettes jetables
- Gourdes individuelles fournies par la mairie

Les services de garderie seront mis en place en fonction des besoins, la municipalité devrait nous apporter des réponses prochainement.

Une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains sera dispensée aux enfants.